



# Le COURRIER municipal

Ville de Trois-Pistoles

Le 25 novembre 2020

Numéro 7

Sommaire

- Un antidote à l'hiver qui s'annonce: les sentiers de neige du camping
- Une situation difficile et désolante à la piscine régionale
- Le chef-pompier Pascal Rousseau annonce sa démission
- Un cri du cœur pour la campagne des paniers de Noël

## SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Lundi 14 décembre  
Lundi 11 janvier  
à 19 h 30

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE (Budget)

Jeudi 17 décembre  
19 h 30

**URGENCE VOIRIE**  
418 851-5403  
24 heures sur 24

**URGENCE 911**

### INFOLETTRE

Écrivez-nous pour vous inscrire aux envois courriel à [administration@ville-trois-pistoles.ca](mailto:administration@ville-trois-pistoles.ca)

### SITE WEB

[www.ville-trois-pistoles.ca](http://www.ville-trois-pistoles.ca)

### FACEBOOK

- Ville de Trois-Pistoles  
- Service des incendies et sécurité civile de la Ville de Trois-Pistoles

## Faire l'effort de mieux gérer ses matières résiduelles La population de Trois-Pistoles est première de classe

Permettons-nous un bref retour dans le temps afin de mieux camper nos comparaisons. Ainsi, en se remémorant les années 1950, 1960 et même 1970, on revoit en images ces camions à benne ouverte sillonnant les rues pour effectuer la cueillette des vidanges et que l'on pouvait même suivre à la trace par la traînée de liquide résiduel qui s'en échappait. Si l'image n'a rien de bien ragoûtant, il n'en demeure pas moins que c'était là la réalité de l'époque, à laquelle s'ajoute cette autre aberration qu'étaient les dépotoirs à ciel ouvert. Trois-Pistoles avait le sien, bien en vue au deuxième Rang centre et fréquenté par nombre d'amateurs de « tir aux rats », le site étant vite devenu l'habitat de prédilection d'une impressionnante colonie de ces rongeurs que l'on traquait au fusil à balles de plomb. Autres temps, autres mœurs. Somme toute, il n'y avait aucune mesure d'hygiène publique et de protection de l'environnement, ce qui, heureusement, n'est plus le cas.

Les choses ont donc changé. Et pour le mieux. « Cette époque est bel et bien révolue. Une importante prise de conscience a amené nos décideurs à agir afin de mieux préserver la santé de la planète, à créer des réglementations strictes qui nous permettent de prendre part directement et individuellement à la lutte contre les changements climatiques », d'analyser le maire de la Ville de Trois-Pistoles, monsieur Jean Pierre Rioux. Si le maire de Trois-Pistoles n'hésite pas à exprimer son enthousiasme devant les avancées enregistrées au chapitre de la gestion des matières résiduelles à l'échelle de tout le Québec, il

fait montre d'un enthousiasme encore plus grand et sans équivoque en regard des efforts consentis par la population locale pour s'assurer de toujours mieux gérer ses propres matières résiduelles. « Notre population est première de classe à l'échelle de toute la MRC en ce qui a trait à la diminution de déchets à être expédiés au site d'enfouissement de Rivière-des-Vases près de Cacouna », annonce-t-il avec une fierté bien sentie.

Ce que met en évidence le maire Jean Pierre Rioux, c'est le cheminement quasi sans failles qui caractérise la population de Trois-Pistoles face à cet enjeu collectif de protéger notre environnement. L'un des points tournants de ce cheminement, de souligner le maire Rioux à larges traits, aura été l'initiative de l'enseignant Yvan Rioux, aujourd'hui à la retraite, de sensibiliser ses étudiants aux enjeux de la récupération, allant même jusqu'à créer un tout premier centre de récupération dans son propre local d'enseignement. La suite est connue: ce fut l'avènement du sac bleu et la création de l'entreprise Récupération des Basques d'abord située dans les locaux de l'école secondaire et ayant aujourd'hui pignon sur rue au 2, Route-à-Cœur dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges. Ce mouvement, initialement de source scolaire, aura vite essaimé dans la population et aura fortement contribué à l'excellence du milieu en termes de gestion des matières résiduelles.

Un autre tournant est à mentionner, celui-là datant de 2014: l'avènement du bac brun. Après le bac noir (utilisé depuis plusieurs années) et le sac bleu (récupération), arrivait donc le bac brun destiné à recevoir rési-

du de table, pelures de légumes, découpes de fruits, feuillage et autres. Avec le sac bleu, le bac brun doit aussi permettre de diminuer le tonnage de déchets à déverser au site traditionnel d'enfouissement et, du fait même, à diminuer le coût à payer par les citoyens pour l'utilisation de ce site. Une explication s'impose, que nous fournit le maire Jean Pierre Rioux: le site d'enfouissement de Rivière-des-Vases est utilisé depuis une trentaine d'années, ce qui veut dire que son « espérance de vie » se situe aujourd'hui aux environs de 70 ans. Par contre, et ce, depuis un certain temps, le site est davantage sollicité par des municipalités de l'extérieur de la région, notamment de la Gaspésie, ce qui a pour conséquence directe de diminuer sa capacité d'enfouissement. Or, si ce site venait à être saturé et à disparaître, « où nos déchets seraient-ils acheminés et à quel coût? », s'interroge le maire de Trois-Pistoles.

De là l'importance de ne pas le surcharger et de là la pertinence des cueillettes en bleu et en brun. Ce que semblent avoir bien compris les citoyens de Trois-Pistoles. Pourquoi sont-ils premiers de classe à ce chapitre? Les chiffres le démontrent: en 2019, ce sont 571,1 tonnes métriques de matières résiduelles qui ont été générées localement, soit en moyenne 181,3 kilogrammes par habitant, de loin le meilleur ratio dans la MRC, d'ailleurs le seul inférieur à 200 kilogrammes par habitant. De plus, pour la période allant de 2014 à 2019, la population a permis de diminuer de 25,46 % le volume de déchets à enfouir au site de Rivière-des-Vases. Ne reste à espérer que la tendance se maintienne et qu'elle soit même à la hausse.

## En cet hiver qui pourrait rester teinté d'orange Un antidote de prédilection: les sentiers de neige du camping municipal

Si la tendance se maintient en ce début d'hiver 2020-2021 et pour le reste de la saison, il ne faut pas trop rêver à vivre de grands rassemblements dans les gradins de l'aréna Bertrand-Lepage qui nous permettraient d'encourager nos jeunes hockeyeurs du hockey mineur, d'apprécier les prouesses de nos patineuses et patineurs artistiques ou de s'enthousiasmer devant la tenue des troupiers de l'entraîneur-chef Éric Belzile au hockey sénior. De même, on ne pourra vraisemblablement pas profiter à notre guise des trésors que recèle la bibliothèque Anne-Marie-D'Amours afin d'assouvir notre soif de lecture et d'acquisition de nouvelles connaissances. Mais tout n'est pas noir pour autant, comme nous l'explique la directrice du service des loisirs à la Ville de Trois-Pistoles, madame Caroline Rioux, qui va même jusqu'à nous identifier un antidote de prédilection qui nous est accessible en tout temps et sans frais: les sentiers de neige du camping municipal.

Fidèlement entretenus par Magella Gagnon saison après saison au cours des dernières années, ces sentiers de neige qui sillonnent le vaste territoire du camping municipal sont ouverts à tous et toutes, et ce à toute heure du jour, offrant aux randonneurs des lieux où il est facile de respecter la distanciation sociale et où l'air pur est toujours au rendez-vous. Pour ajouter aux plaisirs naturels des lieux, des colonies d'oiseaux, principalement composées de magnifiques mésanges, ont élu domicile dans les arbres longeant les sentiers. « Installez des nichoirs, permettez-vous et amusez-vous à les nourrir », d'ajouter le maire Jean Pierre Rioux qui encourage ses concitoyennes et concitoyens à profiter de ce grand jardin en milieu urbain afin de s'évader, le temps d'une randonnée, de la grisaille qui perdure depuis mars dernier.

Reste que les autres infrastructures municipales ne sont pas toutes entièrement désertées. Nous en avons fait le tour avec la directrice des loisirs municipaux

Caroline Rioux afin de dresser un portrait de l'état actuel des choses. Précisons que ce portrait a été établi en tout début du mois de novembre alors que la région était toujours classée au niveau d'alerte orange.

**Hockey mineur:** malgré les restrictions en vigueur, l'aréna Bertrand-Lepage peut accommoder les équipes locales et régionales de hockey mineur, lesquelles ne peuvent toutefois évoluer qu'en circuit intrarégional, soit des équipes provenant de zones également classées au niveau d'alerte orange. C'est l'organisation locale du hockey mineur qui assume la gestion des mesures sanitaires à respecter: distanciation de 1,5 mètre entre chaque joueur sur le banc, contrôle des entrées et des sorties, désinfection du banc des joueurs et du bord de bande situé à l'avant du banc des joueurs par chaque groupe utilisateur. « C'est tout un défi pour ces courageux bénévoles d'assumer cette gestion et ils le font par passion et par leur engagement auprès de nos jeunes », de reconnaître madame Rioux. De l'espoir pour le prochain tournoi provincial Pistolo? « Il est certain qu'aucun tournoi ne pourra être présenté d'ici la fin du mois de janvier et malheureusement, même le tournoi Pistolo devra être annulé pour cette année », nous répond la directrice du service des loisirs.

**Hockey adultes, hockey sénior et patinage artistique:** les ligues de hockey adultes ont pu reprendre leurs activités, mais encore là, en respectant des consignes très strictes dont celle d'un maximum de dix personnes par chambre de joueurs. Les parties se disputent souvent à quatre contre quatre. Pour ce qui est du hockey sénior, la situation est plus compliquée, certaines équipes du circuit sénior provenant de zones classées au niveau d'alerte maximale (zone rouge). De plus, la restriction quant au nombre de spectateurs admis dans les gradins de l'aréna demeure un sérieux handicap pour la reprise des activités, l'affluence aux guichets et les revenus du bar comptant pour beaucoup dans les besoins en financement de l'équipe locale. Une reprise au

début du mois de janvier? On l'espère tous, mais les doutes persistent fortement. En patinage artistique, nos jeunes patineuses et patineurs peuvent parfaire leur technique sur la glace mais sans qu'aucun spectateur ne soit admis. Encore là, c'est l'inconnu qui prime quant à la tenue d'éventuelles compétitions.

**Patinage libre:** le service des loisirs et l'hôtel de ville planchent sur un plan de relance. L'idée, nous explique Caroline Rioux, est d'instaurer un système de réservations obligatoires par internet. Un maximum de 25 personnes seraient admises par séance, il y aurait enregistrement des présences et respect des règles sanitaires. Le port du couvre-visage ne serait pas obligatoire sur la patinoire, mais le serait dans tout autre endroit dans l'aréna. « Surveillez les prochaines informations à ce sujet », nous conseille madame Rioux.

**Aire de jeux Adrien-Côté:** les lieux seront accessibles seulement pour la pratique libre et individuelle, donc pas de parties organisées ni de tournois. Les usagers de l'aire de jeux devront s'auto-discipliner en termes de distanciation sociale. Il faut prévoir que le local du Centre culturel mis habituellement à la disposition des usagers pourrait être fermé. Si tel était le cas, il faudrait chausser ses patins à l'extérieur comme dans le bon vieux temps des patinoires de village.

**Centre de conditionnement physique:** il demeure accessible aux membres selon la réglementation mise en place.

**Centre culturel:** la bibliothèque Anne-Marie-D'Amours a dû resserrer ses règles d'accessibilité lors du passage de notre région en zone orange. On peut donc y avoir accès à raison de 5 usagers à la fois et ce, avec certaines conditions. Par ailleurs, la salle Édith-Martin demeure offerte à la location, soit pour des groupes de 16 ou de 25 personnes selon les possibilités de configuration de la salle. Il faut appeler au Centre culturel pour réserver. Enfin, le local de la Société d'histoire et de généalogie demeure ouvert aux membres, mais en nombre restreint.

### Les brèves de l'hôtel de ville

**Stationnement interdit:** il est strictement interdit de stationner vos véhicules dans les rues de la ville ou dans les stationnements publics entre 23 h et 7 h du 15 novembre au 15 avril prochain.

**Déneigement:** il est interdit de déposer de la neige dans la rue ou sur le trottoir. De plus, il est important, lors du déneigement,

de ne pas disposer de neige dans les cours d'eau. Les cours d'eau ont un espace limité d'écoulement, et l'accumulation de neige compactée cause des bouchons de neige et de glace pouvant créer des embâcles et causer des débordements d'eau.

**Taxes:** nous vous rappelons que la date

du dernier versement pour le paiement des taxes municipales était le 31 octobre. Toutes les personnes n'ayant pas encore finalisé le paiement de leurs taxes sont priées de le faire dans les meilleurs délais. Nous remercions toute la population pour le respect des consignes énoncées ci-dessus.

## Piscine régionale des Basques

### La Ville scrute toutes les options possibles pour identifier des solutions à long terme

Ce n'est pas tant l'actuelle pandémie de COVID-19 et notre classement en zone orange qui expliquent à eux seuls la non réouverture de la piscine régionale des Basques qu'une situation organisationnelle particulièrement difficile qui fait en sorte que l'infrastructure bat dange-reusement de l'aile. À la Ville de Trois-Pistoles, le dossier de la piscine mobilise une grande partie de l'attention des gestionnaires en cette fin d'année 2020, les efforts de chacun et chacune étant mis à contribution afin d'identifier des solutions qui permettront d'assurer la pérennité de l'infrastructure à long terme.

Elle a pourtant longue et belle histoire, cette piscine. Certains et certaines se souviendront du bassin d'origine, cette piscine extérieure ouverte quelque huit semaines par année et située sur le même emplacement que la piscine couverte actuelle, laquelle accueille les adeptes de natation 52 semaines par année. Bien qu'elle soit propriété de la Ville de Trois-Pistoles, la piscine régionale des Basques est gérée depuis son ouverture par un organisme à but non lucratif connu sous l'appellation de Corporation de la piscine régionale des Basques. C'est à ce niveau que les choses ont commencé à se compliquer depuis le début de l'année 2020. Dans les faits, la corporation de la piscine a connu son lot de démissions en termes de bénévoles en plus d'afficher un manque criant de ressources qualifiées

pour continuer à offrir ses services et voir au bon fonctionnement des équipements. Somme toute, la situation qui prévaut à la piscine a des airs de déjà-vu dans d'autres organisations: un essoufflement évident des bénévoles en fonction et la difficulté récurrente à en recruter de nouveaux, le tout jumelé à la rareté d'une main-d'œuvre qualifiée et disponible selon les horaires de travail proposés.

Devant ces faits, la Ville n'a eu d'autre choix que de se saisir du dossier, d'autant plus qu'un important projet de mise à niveau de l'édifice était déjà dans ses cartons, projet visant notamment l'agrandissement des vestiaires et une reconfiguration du hall d'entrée en plus de retouches à l'enveloppe extérieure du bâtiment et au système de déshumidification. Des demandes de subventions, en lien avec ces travaux à effectuer, ont d'ailleurs été déposées en début d'année 2020 et des réponses sont attendues sous peu. L'actuel défi de la Ville, à qui la corporation de la piscine a délégué son pouvoir de gestion, est donc de s'assurer que la piscine puisse reprendre du service sur des bases solides et selon un modèle qui assurera la pérennité de ses opérations, ce qui implique de procéder à une analyse pointue de l'ensemble des rouages de l'organisation, du modèle de gestion administrative à l'offre de service en passant par l'organigramme de fonctionnement. Afin de l'épauler et la guider dans cette tâche, la Corporation, en collaboration avec la Ville, le CLD et la SADC a fait appel à l'expertise de la coo-

pérative de travailleurs *L'Escabeau*, dont la spécialité est justement de fournir des services-conseils en développement et en gestion du loisir, du sport, de la culture, du plein air et de la vie communautaire. Analyse, enquêtes, évaluation, planification stratégique et développement d'outils de gestion figurent parmi la panoplie de services offerts par la coopérative. Ses recommandations sont attendues en décembre.

On aura par ailleurs remarqué que la piscine est actuellement utilisée par des groupes sportifs de Rivière-du-Loup, et ce, en vertu d'un contrat de location conclu avec la Corporation de la piscine. Ces groupes profitent des installations de la piscine régionale des Basques en attendant que d'importants travaux aux bassins louperivois soient complétés. Il faut comprendre que ces groupes se présentent à la piscine de Trois-Pistoles avec leur propre personnel d'entraîneurs et d'encadrement, ce qui en fait donc des groupes autonomes disposant de leurs propres ressources humaines.

À la Ville de Trois-Pistoles, on reconnaît que la situation actuellement vécue à la piscine régionale est désolante et qu'il y a lieu de remercier la clientèle de la piscine pour sa compréhension. Le souhait des autorités municipales et des gestionnaires est que tout puisse être remis sur les rails le plus rapidement possible et que le service reprenne selon les plus hauts standards de qualité et de sécurité.

## Campagne des paniers de Noël

### MOINS de monde autour de la table ne veut pas dire RIEN sur la table

Il ne fait aucun doute que la campagne des paniers de Noël 2020 mise en plein dans le mille avec son pertinent message invitant tout un chacun à faire preuve de générosité en ces temps de solidarité et d'entraide. « Ce n'est pas parce qu'il y aura **MOINS** de monde autour de la table qu'on puisse accepter qu'il n'y ait **RIEN** sur la table », nous lance le comité organisateur de la campagne. Le message porte parce que de grande actualité. En ces temps incertains marqués d'une pandémie persistante aux effets néfastes sur le moral des gens et sur le vécu économique de plusieurs, l'appel à l'entraide ne peut être plus pressant. On s'y prépare déjà: il sera difficile voire interdit de tenir des rassemblements festifs tels que nous les connaissions depuis toujours. Le nombre d'invités sera restreint, les rap-

prochements seront plus rares, mais les gens auront le goût (et le besoin) de fêter Noël malgré tout.

En raison des mesures sanitaires toujours en vigueur, on comprendra facilement que les dons en argent soient privilégiés pour cette campagne 2020. On vous demande donc de donner généreusement en faisant un don par chèque à l'ordre de **Paniers de Noël 2020** et en le faisant parvenir par la poste à l'adresse suivante: Paniers de Noël 2020, Poste restante, Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0. Pour tout don de 20 \$ et plus, vous pouvez demander un reçu pour fin d'impôts qu'on vous retournera par la poste ou par courriel.

De plus, et ce jusqu'au 13 décembre, il vous sera possible de faire votre don dans différentes épiceries de la région des Basques qui auront prévu un emplacement à cet effet. Au marché CO-OP IGA

de Trois-Pistoles, on pourra faire son don en ajoutant le montant directement à sa facture d'épicerie. Précisons que les paniers seront distribués à compter du 18 décembre, qu'ils sont réservés aux familles et individus à faibles revenus et que l'âge limite des demandeurs est fixé à 64 ans.

#### Une alternative aux fêtes d'employés-es

La tenue de votre traditionnel party de bureau ou d'entreprise est compromise en cette fin d'année 2020? La Ville de Trois-Pistoles vous soumet une suggestion: offrez à vos employés-es des bons d'achat échangeables dans les commerces locaux, une façon originale de souligner l'apport de votre personnel et d'encourager l'achat local. Précisons que la Ville de Trois-Pistoles a elle-même opté pour cette formule.

## Premier officier de la caserne 51 depuis 17 ans Le chef-pompier Pascal Rousseau annonce sa démission

Surprise de taille à tous les paliers de l'hôtel de ville de Trois-Pistoles au cours des dernières semaines: le chef-pompier Pascal Rousseau annonce qu'il démissionne du poste qu'il occupait depuis 17 ans. « La surprise a été totale et nous nous sommes empressés de rencontrer monsieur Rousseau pour nous assurer que sa décision ne relevait pas d'un quelconque différend ou autre raison en lien avec l'administration municipale », de relater le maire Jean Pierre Rioux. Rassurés par le chef-pompier lui-même à ce sujet, élus et gestionnaires de l'hôtel de ville ont dit comprendre les motivations derrière cette décision, lesquelles sont apparues d'ordre personnel et familial.

Admis dans la brigade des pompiers volontaires de Trois-Pistoles dès l'âge de 17 ans (son père Gaston a même dû cautionner son admission du fait qu'il n'avait pas encore ses 18 ans), Pascal Rousseau se sera toujours distingué par sa passion pour la profession. Il n'avait pas encore 30 ans quand il a été présenté pour prendre les commandes du service municipal de protection contre les incendies, devenant le plus jeune gestionnaire à occuper cette fonction stratégique dans l'histoire de la Ville de Trois-Pistoles. Il se sera dès lors attelé à la tâche avec une détermination à toute épreuve, appelé à faire œuvre de reconstruction tant le service municipal des incendies souffrait de carences mul-

tiples et flagrantes. « Tout était à rebâtir, que ce soit en nombre d'effectifs humains, d'équipements et d'organisation », se souvient le maire Jean Pierre Rioux.

Fort de la confiance des membres du Conseil et de la direction générale de la Ville alors sous la responsabilité de monsieur Pierre Genest, le chef-pompier Pascal Rousseau a pris les bouchées doubles, s'attaquant d'entrée de jeu au recrutement de nouveaux effectifs et mettant en place un solide programme de formation. Sur cette même lancée et répondant en cela aux objectifs de l'administration municipale, il aura fait preuve d'une vision éclairée afin que la caserne 51 respecte les normes les plus à jour en termes d'équipements de protection pour les pompiers et d'outils efficaces pour livrer combat aux incendies. Cette refonte en profondeur aura permis à Trois-Pistoles de se conformer à l'obligation de se doter d'un schéma de couverture de risques bien articulé et efficace. La conception et la mise en application de ce schéma de couverture de risques constituent sans nul doute l'une des plus grandes réalisations du chef-pompier Pascal Rousseau.

Les années de service de monsieur Rousseau auront donc permis à Trois-Pistoles de reconfigurer son service de protection contre les incendies sous le double signe de la sécurité et de l'efficacité. Des investissements importants mais nécessaires ont été consentis, lesquels profitent aujourd'hui à toute la communauté. Rappe-

lons notamment la relocalisation de la caserne, de la rue du Parc à la rue Notre-Dame Est; l'achat de nouveaux habits de protection pour les pompiers et de masques respiratoires; le renouvellement du matériel roulant; l'instauration d'un programme de formation continue; l'ajout du service de pinces de désincarcération (mâchoires de vie) et d'un traîneau pour les évacuations en forêt; en plus de l'ébauche d'un plan de régionalisation des services d'incendie.

D'aussi lourdes responsabilités, vécues au quotidien et à toute heure du jour et de la nuit, auront amené le chef-pompier Pascal Rousseau à vouloir réorienter sa vie. Ajoutons à ce bilan les événements douloureusement marquants de l'incendie de la Résidence du Havre à L'Isle-Verte en janvier 2014. Monsieur Rousseau a vécu ce drame en tant que chef des opérations sur le terrain, s'acquittant de sa tâche avec un aplomb et un professionnalisme qu'il faut souligner. À ce sujet, il aura ce simple commentaire: « Il y a des souvenirs qui ne s'effacent pas ».

La Ville doit donc se mettre à la recherche de candidats pour combler les postes de chef-pompier et de directeur des opérations, ayant fait appel à l'Union des municipalités du Québec pour l'épauler dans cette démarche. Pour sa part, Pascal Rousseau peut tourner la page avec le sentiment du devoir accompli.

## Sur les ondes de TCBH.TV Une nouvelle plate-forme télévisuelle pour l'information municipale

La Ville de Trois-Pistoles s'apprête à ajouter une nouvelle plate-forme lui permettant de conserver un contact étroit avec ses concitoyennes et concitoyens. « En plus des parutions de notre *Courrier municipal* qui se font à raison de huit fois par année et des capsules hebdomadaires sur les ondes de la radio CIBM 107 de Rivière-du-Loup, sans oublier *L'Infolettre* de la Ville à laquelle la population peut s'abonner gratuitement, une nouvelle plate-forme, télévisuelle cette fois-ci, devrait s'ajouter aux outils de communication dont la Ville dispose pour rejoindre ses contribuables », nous révèle le maire de la Ville de Trois-Pistoles, monsieur Jean Pierre Rioux. C'est sur les ondes de la Télévision communautaire des Basques et du Haut-Pays (TCBH.TV) que de nouvelles capsules mensuelles en provenance de l'hôtel de ville devraient être diffusées à compter de janvier prochain. Les abonnés de DÉRÉYtélécom pourront donc suivre l'actualité municipale à

chaque mois et ainsi se tenir au fait du quotidien de l'hôtel de ville, des dossiers en cours, des orientations du Conseil de Ville, profitant ainsi d'une source d'informations de première main. Ce tour d'horizon mensuel des dossiers municipaux sera présenté par le maire Jean Pierre Rioux ou par d'autres ressources provenant de l'administration municipale. Les horaires de diffusion, jour et heure, seront communiqués ultérieurement. Ajoutons que le contenu télévisuel de ces mêmes capsules sera également diffusé sur le web par la chaîne YouTube de TCBH.TV.

Présente dans le milieu depuis plusieurs années, la Télévision communautaire des Basques et du Haut-Pays dessert 21 municipalités sur un vaste territoire couvrant l'entière de la MRC des Basques ainsi qu'une partie des MRC de Rivière-du-Loup, du Témiscouata et de Rimouski-Neigette. La TCBH.TV est un organisme à but non lucratif qui produit et diffuse des émissions de télévision en collabora-

tion avec des équipes de bénévoles encadrées de permanents dont le coordonnateur Ghislain Vachon, le réalisateur-monteur-reporter Mark-André Pépin et la monteuse et vidéo-reporter Iléana Gutnick. L'entreprise a ses bureaux au 15, rue Notre-Dame Est à Trois-Pistoles, bur. 307.

### AVIS PUBLIC

Les séances ordinaires du Conseil de Ville pour l'année 2021 auront lieu à 19 h 30 à la salle du Conseil située à l'hôtel de ville au 5, rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles (Qc), et ce, aux dates suivantes:

- |                       |                         |
|-----------------------|-------------------------|
| - Lundi le 11 janvier | - Lundi le 12 juillet   |
| - Lundi le 8 février  | - Lundi le 9 août       |
| - Lundi le 8 mars     | - Lundi le 13 septembre |
| - Lundi le 12 avril   | - Lundi le 4 octobre    |
| - Lundi le 10 mai     | - Lundi le 15 novembre  |
| - Lundi le 14 juin    | - Lundi le 13 décembre  |

Donné à Trois-Pistoles, ce 25 novembre 2020.  
Benoit Rheault, greffier